



MIGRANTS D'ICI ET D'AILLEURS

du transnational au local

sous la direction
de Karen Akoka, Patrick Gonin et David Hamelin

 ATLANTIQUE
ÉDITIONS DE L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE
POITOU-CHARENTES





Sommaire

Préface

DIDIER MOREAU

Immigration, une approche à redécouvrir..... 7

Introduction

KAREN AKOKA, PATRICK GONIN, DAVID HAMELIN

Immigration : histoire et actualité 9

Première partie

Le temps long des migrations internationales

MARIE-ANTOINETTE HILY

Les migrations comme objet de recherche..... 27

MARIE-CLAUDE BLANC-CHALÉARD

Histoire des vagues migratoires (du XIX^e siècle à nos jours)..... 41

NERMIN SIVASLI

Le cas particulier du Poitou dans l'histoire des flux d'immigration en France 51

Deuxième partie

Les échelles spatiales des migrations internationales

GILDAS SIMON

Les migrations internationales dans le mouvement du monde 71

NAÏK MIRET

L'immigration dans un contexte de basculement migratoire récent : l'exemple de l'Espagne.... 99

NATHALIE KOTLOK, CARLOS SEMEDO

Les territorialités migrantes à l'épreuve des projets de développement :
le partenariat Aubervilliers-Bouilly 115

Troisième partie

Le modèle français en débat : intégration, discrimination, citoyenneté

CATHERINE NEVEU

Quelles questions pose « l'Autre » – devenu « le même » – à la majorité ?

Interrogations sur la citoyenneté..... 139

JULIEN VITEAU

Discriminations en région Poitou-Charentes : retour sur diagnostic 147

LAURENT MUCCHIELLI

Délinquance et immigration : comment penser la question de la « surreprésentation » ? 159



Quatrième partie

Pratiques et expériences des acteurs de terrains en région Poitou-Charentes

PIERRE-YVES BOUTIN	
La Ligue de l'enseignement	173
EVELYNE MINOZA	
Le Toit du Monde	179
CHRISTOPHE BRUNAULT, SYLVIE CATALA	
Réseau éducation sans frontière 86	
L'éducation est un droit avec ou sans papiers !	187
Annuaire des associations.....	193
Les auteurs.....	197





PRÉFACE

Immigration, une approche à redécouvrir

DIDIER MOREAU

Directeur général de l'Espace Mendès France

Le caractère singulier de ce qui a présidé à la mise en œuvre de ce projet est mis en exergue dans l'introduction par les porteurs de cette publication. Ce projet a permis, le temps d'une soirée à l'Espace Mendès France de mettre en lumière le thème des migrations. Largement commentée au plan médiatique, sujet de confrontations récurrent, objet de débats complexes et idéologiquement marqués, la question de l'immigration est au cœur des enjeux actuels et de notre avenir collectif. Elle méritait une suite écrite à ces échanges si fructueux. La direction de cet ouvrage a été assurée par Karen Akoka, doctorante en sociologie au laboratoire Migrinter (Université de Poitiers/CNRS), Patrick Gonin, géographe, membre de ce même laboratoire et David Hamelin, doctorant en histoire contemporaine au laboratoire GERHICO de l'Université de Poitiers et membre fondateur du Réseau éducation sans frontière pour le département de la Vienne.

Comme lors de précédents évènements mis en place à l'Espace Mendès France avec des chercheurs en sciences humaines, le comité scientifique¹ créé entre différents partenaires a souhaité faire de cette question un objet de science à vulgariser, à commenter et à mettre en scène en public dans un débat qui s'est voulu apaisé, mais exigeant et sans concession. Cette démarche peut paraître surprise

[1] Il était composé de Karen Akoka, Daniel Arsicot (ADOSEN), William Berthomière (chargé de recherche au CNRS, directeur du laboratoire Migrinter, université de Poitiers / CNRS), Pierre-Yves Boutin (secrétaire général de la ligue de l'enseignement, FOL de la Vienne), Dominique Breillat (professeur, faculté de Droit et des sciences sociales et laboratoire Cecoji, université de Poitiers / CNRS), Sylvie Catala (secrétaire générale de RESF 86), Mario Cottron (directeur adjoint de l'IUFM), Bernard Galenne (président de la ligue de l'enseignement, FOL de la Vienne), Didier Gillet (MGEN), Abderrazak Halloumi (vice-président du Toit du monde), David Hamelin, Sandrine Le Minor (chargée de mission à l'ACSE) et Alice Tajchman (chef de projet en charge de la mémoire, CNDP).



nante dans un centre de culture scientifique que l'on attend sur les thèmes liés aux sciences dites « exactes » ou « dures ». En définitive elle relève d'une volonté d'avancer dans une meilleure relation entre sciences humaines et citoyens pour contribuer à un débat éclairé, apporter des regards sans donner de vérités ni de solutions. C'est un véritable défi méthodologique mais également de médiation qui est néanmoins devenu indispensable dans une alliance innovante entre lieux de diffusion scientifique et équipes universitaires, ceci pour mieux aborder nos sociétés contemporaines. Il est certainement pionnier de nouvelles approches permettant de recréer collectivement des lieux d'accès aux savoirs dans nos villes et nos régions.

Les chercheurs de l'Université de Poitiers, associés à leurs collègues spécialistes des migrations internationales, et les acteurs de la médiation scientifique de l'Espace Mendès France initient en cela une démarche novatrice avec l'ensemble de leurs partenaires présents par le cœur même de leur mission. Qu'ils en soient tous remerciés ici.

Cet ouvrage en est le témoin, il donnera autant à apprendre qu'à engager une réflexion dégagée de nombre d'idées reçues et de clichés qu'engendre trop souvent la question des migrations. Cet apport et cette approche rappellent de manière structurée que le cœur du problème touche avant tout des êtres humains et des communautés tout autant que la société dans son ensemble : l'immigration et la migration ce sont des migrants, des personnes aux parcours en définitive bien tourmentés. On est ainsi loin des statistiques et des doctes commentaires que trop souvent l'actualité nous inflige.

Regard rationnel et documenté bien sûr, sens de l'humain et sensibilité aux parcours individuels et collectifs, tels sont les éléments d'une histoire qui en dit beaucoup sur la condition humaine. Et celle-ci continue de se confronter au monde contemporain et sur une planète que nous pensons connaître, là où tant reste à découvrir.





INTRODUCTION

Immigration : histoire et actualité

KAREN AKOKA,
Université de Poitiers, Migrinter

PATRICK GONIN,
Université de Poitiers, Migrinter

DAVID HAMELIN,
Université de Poitiers

Loin d'être un simple phénomène médiatique, les migrants constituent une réalité sensible, vivant tout à la fois dans nos quartiers, travaillant hier dans l'industrie, aujourd'hui dans les services y compris chez les particuliers, faisant ainsi partie intégrante du quotidien de millions de nationaux. En revanche, cette population demeure mal connue malgré les efforts des universitaires d'une part, de la société civile d'autre part, qui développent chacun de leur côté une certaine expertise. L'ouvrage présenté ici est né de la volonté d'acteurs et de structures de Poitiers, aux problématiques et centres d'intérêts différents, de réaliser une soirée d'étude ouverte au grand public n'ayant pas pour objectif de se livrer aux traditionnelles querelles affectant le champ politique, mais de mettre à disposition les savoirs et les savoir-faire des universitaires issus de différentes disciplines, et des acteurs agissant sur les questions de la migration. Pour mener à bien cette entreprise des structures comme la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) ou le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) se sont joints à d'autres acteurs dont l'université de Poitiers (Migrinter). L'Espace Mendès France, centre de culture scientifique ouvert à tous, a accueilli ces « Cinq heures sur l'immigration » dans le cadre de rencontres thématiques et périodiques.

On peut s'interroger sur le fait que des structures aussi variées parviennent, avec une relative aisance, à mettre en



place ce type de rencontre alors même que d'autres espaces n'offriraient pas les conditions de ce type de convergence. Sans le partenariat développé entre l'Espace Mendès France et l'Université de Poitiers, dans le cadre d'un projet intitulé le « retour Région » mis en place par la Région Poitou-Charentes, visant notamment à mieux faire connaître le travail de recherche réalisé dans les laboratoires de l'université, cette soirée et consécutivement cet ouvrage n'auraient sans doute jamais vu le jour. Mais la motivation de travailler ensemble a également largement été facilitée par les liens interpersonnels entre ces acteurs et l'habitude ancienne pour nombre de structures de travailler dans un cadre partenarial. Enfin, bien que faiblement affecté par les migrations, Poitiers et son département offrent un tissu social particulièrement complexe et fortement structuré permettant un accueil, un soutien et une capacité d'intégration importante des migrants¹, générant un vif intérêt pour l'ensemble des questions en lien avec ces problématiques. Nous n'interrogerons pas ici les multiples raisons de cette structuration dont l'histoire reste à faire, qu'elles soient d'ordre culturel, religieux, social, ou politique².

C'est donc dans un contexte tout à fait singulier que le projet qui se conclut par le présent ouvrage voit le jour au début de l'année 2006 et que dix mois plus tard le 29 novembre 2006, grâce au travail de tous les acteurs parties prenantes, la soirée peut enfin avoir lieu. Durant cinq heures à un rythme soutenu, les contributions donnent à voir un tout autre visage de la migration internationale³. De nombreuses acceptations seront battues en brèche. Si les

[1] En annexe de cet ouvrage on trouvera un annuaire raisonné des structures agissant et ayant accepté d'y figurer, ainsi que trois contributions de structures associatives ayant appuyé tant l'organisation de la soirée que cette publication.

[2] Faut-il rappeler la très faible implantation et influence de l'extrême droite dans ce département : en 1995 le Front National ne recueille au premier tour que 10,48 % des suffrages contre 15 % à l'échelle nationale ; 11,09 % en 2002 contre 16,85 % et 8,35 contre 10,44 % en 2007.

[3] La migration internationale correspond à un déplacement de personnes impliquant le passage d'une frontière étatique et un changement durable de résidence. À partir de ces deux critères, sont recensées toutes les personnes qui vivent en dehors de leur pays de naissance. Cette définition ne tient pas compte des déplacements temporaires et oblige à ne retenir qu'une seule résidence principale. Les migrations internationales correspondent donc à un changement de résidence durant une période donnée.



contributeurs tiennent le tempo, les auditeurs restent attentifs et concentrés. Des échanges fructueux ponctuent les contributions. Indéniablement c'est un succès. Les retours des conférenciers, de l'auditoire ou des organisateurs dans les jours et semaines qui suivent confortent l'idée du bien fondé de ce projet et de son utilité sociale. Mais comment, au-delà de cette soirée, permettre à un public encore plus nombreux de pouvoir se saisir des enjeux protéiformes des dynamiques migratoires ? Peu à peu les initiateurs sont alors amenés à penser que seule une publication des différentes contributions pourrait parachever le projet initial. C'est à nouveau sans hésitation que le Comité scientifique de la soirée, l'Espace Mendès France, et les partenaires accordent à cette proposition un vif intérêt et appuient de leurs compétences et de leur volonté, l'édition des actes de cette soirée.

Un constat collectif s'était rapidement imposé : on ne dispose pas ou peu d'ouvrages proposant au grand public une vision actualisée, non polémique, des connaissances universitaires dans ce domaine. Près de deux années séparent ce constat partagé et le livre qui vous est présenté aujourd'hui. Ni plaidoyer, ni sommes universitaires, cet ouvrage se veut un outil d'appréhension d'un fait social aux multiples facettes, qui ne peut se réduire à la vulgate politique par trop réifiante et simplificatrice.

Le temps des immigrés

À figer notre regard sur l'actualité, on oublierait assez vite que l'immigration est avant tout inscrite dans un processus temporel long et non linéaire. Les trois contributions de la première partie de cet ouvrage illustrent le formidable développement d'une discipline, l'histoire de l'immigration, qui tout en faisant progresser la connaissance des phénomènes migratoires ou des « circulations migratoires », a permis d'explorer de nouveaux champs et de faire jaillir des réalités sociales paraissant aujourd'hui peut-être évidentes,



bien que largement méconnues, il y a peu de temps encore. Elles permettent de démontrer la vitalité des recherches dans ce domaine et le renouvellement de ses problématiques. Ces trois articles sont en effet le fruit de trois générations de chercheurs.

Marie-Antoinette Hily travaille la question des identités collectives liées aux migrations et à son évolution. Ses publications examinent et réinterrogent les questions d'intégration et des identités. Chargée de recherche au CNRS, elle codirige la *Revue Européenne des Migrations Internationales*, tout en questionnant ce concept opératoire dénommé « circulations migratoires ».

Le travail de Marie-Claude Blanc-Chaléard n'est pas sans faire écho à l'appel lancé par plusieurs chercheurs dont Gérard Noiriel qui, dès 1984, avait porté le débat scientifique sur l'impérative nécessité de développer une histoire de l'immigration⁴. Cette chercheuse est ainsi connue du grand public pour être l'auteure d'une histoire de l'immigration⁵, tout en continuant à prolonger ses recherches sur le thème des liens entre immigration et monde urbain, mais aussi la place particulière des Italiens en France.

Nermin Sivasli, doctorante, héritière d'un domaine encore en construction, apporte sa singularité en saisissant un terrain d'étude trop peu défriché encore, celui des migrations prises dans leur dimension localisée et qui plus est, dans les zones rurales ou faiblement industrialisées.

Mais que nous amènent à comprendre et à voir les trois textes réunis ici ? Marie-Antoinette Hily nous propose en premier lieu un bilan des principales approches scientifiques depuis l'après-guerre. Tout en soulignant le fait que les axes de recherches des scientifiques empruntent souvent aux préoccupations du moment, elle note une césure

[4] Cet auteur publie au milieu des années 1980 plusieurs articles plaident cette cause, tout en revenant régulièrement sur l'histoire de ce sujet ultérieurement : *L'histoire de l'immigration en France*. Note sur un enjeu, Actes de la Recherche en Sciences sociales, Vol 54, n°54, 1984, pp. 72-76 ; *Immigration : le fin mot de l'histoire, Vingtième siècle*, revue d'histoire, Vol 7, n°7, 1985, pp. 141-150 ; *L'immigration en France, une histoire en friche*, Les Annales, vol. 41, n°4, 1986, pp. 751-769

[5] *Histoire de l'immigration en France*, Paris : La découverte, coll. Repères, 2001, 128p.



importante aux débuts des années 1990. Aussi, le temps des « migrations ordonnées » ne générant que peu de recherches hormis celles des démographes dans les années cinquante, des économistes ou sociologues sur la question du travail ou du logement vingt ans plus tard, laisse la place au temps des « migrations débridées », période durant laquelle les approches scientifiques se diversifient fortement, intégrant les questions de racisme, de discrimination, de genre ou encore de génération.

Marie-Claude Blanc-Chaléard brosse dans sa communication près de deux siècles d'immigration en France. Incontestablement les dimensions économiques, mais aussi ces moments particuliers que constituent les guerres, par les énormes bouleversements sociaux produits, jouent des rôles de premier plan. Le migrant n'est pas ici une figure figée. Il est par moment ce travailleur que les autorités françaises vont chercher pour pallier les manques de main-d'œuvre, mais peut également être un « réfugié » que les bouleversements planétaires génèrent de façon croissante au XX^e siècle. Face aux changements de figure du migrant, s'observent deux tendances persistantes : une volonté politique de contrôler au mieux ces « étrangers » et le fait que nos « voisins » laissent progressivement la place aux « lointains ». Cependant, l'histoire n'est que d'un secours relatif pour appréhender les évolutions contemporaines liées au « grand désordre migratoire », diversifiant la condition et les possibilités d'intégration des migrants. La recherche pluridisciplinaire a ici toute sa place pour apporter des éléments de compréhension complémentaires et pertinents.

L'immigration en Poitou-Charentes, ses cycles et ses spécificités, constitue la dernière contribution de ce chapitre. Dans cette plongée géographiquement limitée, Nermin Sivasli explore un terrain méconnu sinon inconnu de l'univers social de cette région longtemps dominée par l'activité agricole, faiblement industrialisée et qui tout en demeurant une région de transit n'apparaît pas d'emblée comme une



terre d'accueil durable des migrants. Elle contribue par là même à combler un vide historiographique, celui de l'étude des migrations dans les régions françaises. Vide dont les pouvoirs publics n'ont pris conscience que récemment et s'ingénient à combler⁶.

S'attelant à sa tâche et appuyant les constats de Marie-Claude Blanc-Chaléard, cette doctorante montre clairement les temporalités particulières de ces migrations, épousant les cycles nationaux, mais ayant leurs propres dynamiques intra régionales. Les dimensions économiques et leurs temporalités restent également dans cet exemple particulièrement prégnantes, comme dans le cas de ces migrants d'origine turque plus fortement implantés dans le Centre Ouest qu'ailleurs, s'installant au moment de l'industrialisation tardive de cette région.

Ces contributions amènent à modifier notre regard en montrant, s'il en était besoin, que les migrants et les phénomènes migratoires ne peuvent être appréhendés de manière simpliste. Pour aborder sérieusement cette question, tenir compte du temps long, de la diversité des origines géographiques, des raisons et de la forme de ces migrations à l'échelle nationale ou locale, mais aussi des différentes approches et problématiques des chercheurs n'est pas simplement une gageure, mais une nécessité tant pour le débat scientifique que pour le débat public.

Espaces migratoires et initiatives migrantes

L'immigration est un sujet obsédant nous dit François Héran dans son livre au titre évocateur : « *Le temps des immigrés. Essais sur le destin de la population française* »⁷. Ainsi les migrations font débat, mais elles nous permettent à leur

[6] En septembre 2005 le Fasild conscient de ces enjeux de mémoire et d'histoire lançait un appel d'offre, le but étant de « compléter l'historiographie existante, à partir d'une approche territoriale permettant de retracer les caractéristiques de l'implantation successive des différentes vagues migratoires, dans chacune des régions de France. ». Le fasild devenu entre temps l'Acsé rendra compte de l'ensemble de ces recherches dans un colloque organisé conjointement avec l'EHESS et la Cité Nationale de l'histoire de l'Immigration, les 15 et 16 septembre 2008, témoignant de la richesse de cette approche épistémologique.

[7] F. Héran, 2007, Éditions du Seuil et la République des Idées



manière de comprendre la marche du monde. Une question qui oblige d'une part à de la distance afin d'éviter les stéréotypes, et d'autre part à une certaine exigence pour comprendre « la respiration du monde »⁸, les ouvertures ou les fermetures des frontières et surtout leurs effets filtres. La première question qui vient à l'esprit lorsque l'on pense à l'espace migratoire, aux pays de départ, à ceux d'arrivée et aux routes empruntées, est celle du nombre. Combien sont-ils, qui compter et comment ? Nous entrons dans le monde des démographes et des géographes, des stocks et des flux... Mais il ne faudrait surtout pas oublier que derrière ces chiffres, nous avons des hommes, des femmes et des enfants, et s'ils décident de prendre la route pour changer de domicile principal pendant un temps suffisamment long, ils le font très rarement par plaisir. Entre ceux qui partent et ceux qui arrivent, quelle image avons-nous des déplacements de personnes ?

Selon différentes sources, il est généralement admis qu'il y aurait de nos jours entre 190 à 210 millions de migrants dans le monde. Ces valeurs absolues font peur à certains dans la mesure où les migrants représenteraient la population totale d'un pays qui se situerait au 5^e rang mondial après la Chine, l'Inde, les États-Unis et l'Indonésie, rappellent C. Guilmoto et F. Sandron⁹. Mais une autre lecture est possible et le simple fait de croiser cette donnée au nombre d'habitants de notre planète terre, permet aussi d'affirmer qu'ils ne sont que 3%, en conséquence il y aurait aussi 97% de sédentaires ! Dans le même ordre d'idée, les 5 millions d'immigrés vivant en France (dont 2 millions ont acquis la nationalité française) correspondent à 8% de la population du pays ou encore 2,5% des 200 millions de migrants internationaux. Si pour certaines personnes c'est peu, pour

[8] Voir à ce sujet la conférence de Gildas Simon sur le thème Mondialisation et flux migratoires, Les conférences de la Cité, Paris, Cité de la Science, 15 novembre, http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/college/v2/html/2006_2007/conferences/conference_257.htm

[9] Guilmoto Christophe et Sandron Frédéric, 2003, *Migration et développement*, Paris, La documentation Française, p.8 (coll. Les études de la documentation Française)



d'autres c'est beaucoup, alors que d'autres encore s'attachent à démontrer le pouvoir attractif des pays développés, ou tout simplement que « *Les trois quarts de l'ensemble des migrants recensés dans le monde en 2005 se répartissaient entre 28 pays seulement, les États-Unis d'Amérique en abritant un sur cinq* »¹⁰. Mais les chiffres suffisent-ils à nous renseigner sur les réalités migratoires ? Cette « comptabilité » et les diverses interprétations possibles obligent à reconnaître qu'il est préférable de soigner la rigueur de la démonstration. Si nous constatons une augmentation récente des flux migratoires dans le monde où nous vivons, les transformations récentes en sont la cause principale. Par exemple, l'effondrement de l'URSS a statistiquement gonflé les chiffres de ceux qui sont en migration, par l'augmentation du nombre des pays et des kilomètres de frontières qui leur sont attachés.

Depuis plusieurs années, nous sommes confrontés à un changement radical dans la nature même des migrations internationales. Les catégories de migrations classiques sont alors particulièrement mises à mal par les nouvelles pratiques migratoires, et il n'est plus aussi facile d'opposer migrations temporaires ou saisonnières aux migrations permanentes ou définitives, les migrations économiques et forcées, les migrations de travail et pour des études, les migrations régulières et illégales. Différentes causes expliquent les changements survenus ces dernières décennies, dont les évolutions des politiques publiques et les contrôles renforcés aux frontières, les transformations du marché du travail, la précarité généralisée de l'emploi dans de nombreux pays, les crises, l'augmentation du chômage, la mondialisation de l'économie, la diffusion des informations à l'échelle de la planète, l'évolution des modes de transports... Ces mutations profondes affectent tout autant les pays de départ que les pays d'arrivée et les

[10] Nations Unies, 2006, Migrations internationales et développement, rapport du Secrétaire général, Assemblée générale, soixantième session, 18 mai, rapport 06-35355, p. 13





manières de circuler. L'approche géographique permet, en articulant les échelles d'analyse, une approche originale ; la deuxième partie de cet ouvrage collectif s'intéresse aux différentes formes de (re)distribution des migrations internationales.

Gildas Simon dresse le portrait de la « planète migratoire » pour ce début de siècle ; il croise les réalités migratoires face aux processus de mondialisation. La nécessité d'émigration s'inscrit dans l'histoire de l'humanité et, face aux différentes données disponibles, les soldes migratoires révèlent les dynamiques actuelles. Le croisement entre les espaces de départ et d'arrivée aide à comprendre les flux de circulation, mais il révèle surtout les disparités entre pays. Et dans ce domaine, les seules données statistiques et économiques ne suffisent pas à comprendre ce monde qui ne cesse de bouger. D'autres facteurs sont mobilisés pour nous aider à comprendre les évolutions actuelles : sans la prise en compte des souhaits de chacun, des aspirations à vivre mieux, des imaginaires individuels et collectifs, cette « planète migratoire » ne peut être comprise.

La contribution de Naïk Miret s'intéresse à un pays du sud de l'Europe confronté à un « basculement » migratoire. L'évolution de la situation de l'Espagne illustre parfaitement la théorie de la « bosse migratoire ». À partir des études sur de longues périodes et à l'échelle d'un pays, ce mécanisme spatial et démographique que sont les migrations internationales s'apparente à une bosse comprenant trois phases¹¹ : le premier cycle correspond à la mise en place des régimes migratoires internes et intersectoriels. Cette mutation migratoire est rendue possible grâce à une autre, économique, impliquant moins de protectionnisme. La deuxième phase du cycle est envisageable par la mise en place de filières migratoires et par la réduction des coûts financiers inhérents aux déplacements internationaux. La

[11] « *Migration hump* » : cf. Martin Philip et Widgren Jonas, 2002, « *International Migration : Facing the challenge* », Population Bulletin, 57, 1 ; cité par C. Guilimoto et F. Sandron, 2003.



croissance économique des pays de départ contribuerait à la diminution du nombre de migrants internationaux, ce qui favoriserait l'introduction de la troisième phase : celle de l'importation de main-d'œuvre. Ainsi à la fin du XIX^e siècle, l'Espagne connaît des départs massifs en direction des Amériques, puis à partir des années 1960 de pays européens dont la France. L'Espagne devient un pays de destination des migrations internationales au milieu des années 1970 ; il est aussi, grâce à son intégration à l'Union européenne, un pays de transit sur les routes de « *La remontée des Sud* »¹² et d'installation. Cette théorie de la « bosse migratoire » s'inscrit dans un temps long, et ses différentes phases ont nécessité plus d'un demi-siècle pour un pays comme l'Espagne. Faut-il alors adhérer à cette « croyance occidentale »¹³ qui affirme que le développement des pays du Sud limiterait les migrations internationales ? À terme, c'est possible, mais combien de temps faudra-t-il à un pays comme la Mauritanie pour devenir un pays d'immigration, ce qu'il est déjà par l'installation de ceux qui remontent les routes sahariennes et tentent l'aventure maritime pour rejoindre en pirogue les îles Canaries ?

Une autre échelle d'approche des migrations internationales et de leurs effets induits est proposée par Nathalie Kotlok et Carlos Semedo, elle correspond aux territoires mis en relation par la circulation migratoire. À travers l'analyse concrète d'initiatives migrantes, ce chapitre décortique des projets d'intérêt collectif améliorant les conditions de vie de ceux qui ne sont pas partis, et la promotion sociale pour ceux qui sont en migration. Par les projets conduits collectivement, cette territorialité est double : ces migrants mauritaniens sont d'Aubervilliers et de Bouilly. Pour s'assurer de la collaboration de la mairie à la réalisation de leurs objectifs pour leur commune d'origine, ils

[12] A. Tarrius, *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, Éditions de l'Aube, 2007.

[13] G. Rist, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*,



travaillent à être reconnus en tant qu'Albertivillariens et s'intègrent à la vie locale par une participation active à la scène publique. Cette contribution met en discussion deux paradigmes centraux des études des migrations internationales : mobilités et ancrages territoriaux sont intimement liés, ainsi vont les évolutions des couples migratoires stabilisés : la circulation entre pays de départ et d'arrivée se transforme en déplacement d'une maison à une autre.

Au-delà de l'intégration

Dans un article paru dans le dernier numéro de la revue *Agone*¹⁴, Gérard Noiriel, revenant sur la construction des discours sur le « problème » de l'immigration, propose de les diviser en deux grandes catégories : la première regroupe les questions liées à l'entrée et au séjour des étrangers sur le territoire national, la deuxième regroupe celles liées à l'intégration des immigrés et de leurs descendants. C'est précisément autour de cette deuxième catégorie mais en proposant des déplacements qui permettent de dépasser le concept flou et polysémique d'intégration, que s'articulent chacun à leur manière les articles de Catherine Neveu, Julien Viteau et Laurent Muchielli.

La première, après avoir montré en quoi le terme d'intégration ne permet pas d'appréhender la réalité qu'il tente de décrire, nous propose de lui substituer la notion de citoyenneté en nous révélant ce qu'elle ouvre comme possibilités de compréhension. Le deuxième travaille la notion de discrimination en montrant qu'elle peut être visualisée dans l'horizontal proche/lointain (à la différence du racisme qui relève du haut/bas) nous permettant ainsi de passer de l'injonction devenir proche/se séparer du lointain que constitue en quelque sorte l'intégration, à la prise en compte des obstacles situés dans la société d'installation qui empêchent de devenir proche ou forcent à rester

[14] G. Noiriel, « L'immigration : naissance d'un problème (1881-1883) » in *L'invention de l'immigration*, Agone, N°40, 2008



lointain. Le troisième interroge la figure type de l'échec de l'intégration : celle des jeunes délinquants issus de l'immigration en montrant ce qu'elle doit aux structures sociales dans lesquelles elle s'insère. Ils nous invitent ainsi, chacun à leur manière, à déplacer notre regard du « problème » de l'immigration et des immigrés à celui de leur société d'installation.

C'est ainsi que Catherine Neveu se pose la question de ce que l'« Autre » révèle de la société dans laquelle il prend place, à la manière des sociologues américains de l'École de Chicago pour qui la déviance informe d'abord sur les normes. Si l'intégration n'est pas selon cette dernière un concept opératoire pour saisir cette réalité, ce n'est pas tant comme l'ont montré par exemple Michel Wievorka¹⁵ ou Didier Lapeyronnie¹⁶ parce que la force intégrative de la société nationale s'est épuisée avec la crise des institutions intégratrices comme l'école, l'armée et les syndicats ; c'est parce qu'il entretient l'illusion d'une société faite de normes statiques, et qu'il renvoie la population des Français de naissance à une catégorie homogène. Or la sociologie et l'histoire ont montré depuis bien longtemps que ces normes et valeurs communes, loin d'être immanentes, étaient le résultat de luttes et de rapports de forces. Il suffit par exemple de se reporter aux travaux de Gérard Noiriel sur la construction de l'État-nation et le concept de nationalité¹⁷. Mais le concept d'intégration est également problématique d'un point de vue politique, en ce qu'il empêche la participation des migrants et de leurs enfants à l'élaboration des biens symboliques communs, notamment dans l'antagonisme.

Catherine Neveu ne se contente pas de nous montrer les limites du concept d'intégration, elle nous propose une alternative : la notion de citoyenneté entendue non comme

[15] M. Wievorka, *Une société fragmentée ?*, La découverte, 1996.

[16] D. Lapeyronnie, *L'individu et les minorités*, PUF, 1993.

[17] G. Noiriel, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Belin 2001.



statut figé et comme mode d'abstraction aux appartenances identitaires pour épouser une nouvelle communauté civique¹⁸, mais comme participation politique de chaque instant permettant de refonder des engagements communs et invitant à la remise en jeu sans remise en cause des identités. Ainsi par un heureux retournement, elle nous montre que ce n'est pas la présence migrante qui est une menace à l'ordre établi, mais que la véritable menace au pacte de citoyenneté est l'injonction à l'intégration, plus encore dans un contexte de discrimination.

Et c'est en travaillant sur les discriminations en Poitou-Charentes en 2004 pour le compte du Fasild¹⁹, que Julien Viteau a rencontré le déni. Le déni des discriminations est à cette période, nous dit-il, largement partagé dans cette région où les étrangers sont particulièrement peu nombreux, et qui aime à se penser comme imprégné d'une tradition d'intégration et de lutte contre l'exclusion. Ce constat du rejet de l'existence des discriminations, mais cette fois à l'échelle nationale, se retrouve dans l'article de Didier Fassin « *Du déni à la dénégation. Psychologie politique de la représentation des discriminations* »²⁰. Ce dernier montre que jusqu'au début des années 2000 les discriminations ethnico-raciales ne sont jamais nommées, et ne donnent lieu qu'à une dizaine de plaintes par an, puis prennent place sur l'espace public pour être rapidement euphémisées, passant ainsi du déni à la dénégation, forme plus subtile d'évitement ou de contestation de la réalité. Comment cette opération d'invisibilisation a-t-elle pu s'opérer ? Julien Viteau nous donne quelques précieux indices dans son texte, notamment le mot d'ordre sentimental du vivre ensemble comme produit masquant d'actes prohibés. Encore une

[18] L'idéal type de l'intégration républicaine à la française définit par Dominique Schnapper repose par exemple sur les principes de la séparation de la sphère public et privé et la primauté des droits individuels sur les droits collectifs. D. Schnapper, *La communauté des citoyens : sur l'idée moderne de nation*, Paris 1994.

[19] Fond d'action et de soutien à l'intégration et à la lutte contre les discriminations

[20] D. Fassin « *Du déni à la dénégation. Psychologie politique de la représentation des discriminations* », in *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*. La découverte, 2006.



fois son diagnostic résonne avec les analyses de Didier Fassin, qui montre que les discours sur la promotion de l'égalité des chances, moyen de donner une tonalité positive aux politiques, ont pour conséquence de moins en moins nommer la réalité qu'on veut combattre. Cette question de la nomination est donc essentielle lorsqu'il s'agit de débusquer des pratiques qui se caractérisent par leur invisibilité : être discriminé, c'est faire l'expérience d'un effacement et diagnostiquer les discriminations, c'est engager une partie de cache-cache, nous dit Julien Viteau. C'est sans doute pour cela que la disparition du mot discrimination dans le passage du Fasild (Fond d'action et de soutien à l'intégration et à la lutte contre les discriminations) à l'Acse (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) ne lui a pas échappé. À peine le sujet des discriminations est-il sorti du déni, que déjà serait-il évité ?

Ce retard accumulé en France sur les sujets liés à la discrimination, a également été analysé par de nombreux sociologues comme l'une des conséquences de la difficulté spécifiquement française à identifier et analyser les rapports sociaux, fondés sur les inégalités ethnico raciales. C'est à cette analyse que s'attaque Laurent Muchielli à travers une étude sur les causes de la délinquance des jeunes issus de l'immigration vivant dans les cités, analyse largement fondée sur leurs inscriptions sociales et spatiales spécifiques. Disparition des mécanismes idéologiques intégrateurs du monde ouvrier et des appareils militants ; fin du plein-emploi et du modèle salarial protecteur ; montée de la frustration scolaire, crise de la protection sociale, certains de ces mécanismes ont traversé l'histoire du monde ouvrier et immigré, d'autres sont spécifiques à la fin des années soixante-dix, mais tous sont autant de facteurs qui expliquent la surreprésentation de ces jeunes parmi les déviants. On pourrait leur ajouter la violence de la discrimination et du déni de discrimination, analysée par Julien Viteau, qui est d'autant plus écrasante lorsqu'il s'agit de discrimina-



tion à l'embauche dans un contexte de chômage ; ainsi que les réticences de la société française, pointées par Catherine Neveu, à mettre en débat des références culturelles et identitaires éloignées des valeurs républicaines.

Les résultats que Laurent Muchielli nous livre sur le besoin de construction et de revalorisation identitaire de ces jeunes, qui peut passer par la délinquance comme moyen de domination, comme conformisme ou comme identité par défaut, nous permettent de prendre la pleine mesure de la proposition faite par Catherine Neveu : passer à une logique dynamique des conditions de redéfinitions collectives du projet civique par tous et pour tous, faire fonctionner et revendiquer un droit de cité, remettre en débat et en élaboration les accords, toujours provisoires, sur le vivre ensemble y compris à travers les luttes et dans l'antagonisme.

